

Liste des décisions prises par le Conseil de Zone le 16 juillet 2021 à distance

Conformément à l'article 124 de la loi du 15/05/2007 relative à la sécurité civile, la liste des délibérations est publiée par voie d'affichage au siège social de la zone ainsi que dans tous les postes de la zone ou sur le site internet de la zone.

En séance publique

1. APPROBATION DU PV DU CONSEIL DU 18 JUIN 2021

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone approuve le PV du Conseil du 21 mai 2021.

2. AIDE ADÉQUATE LA PLUS RAPIDE - CONVENTION DE COLLABORATION AVEC LA ZONE LUXEMBOURG

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide d'approuver la convention interzonale opérationnelle dans le cadre de l'aide adéquate la plus rapide, entre la zone Luxembourg et la zone DINAPHI ; De charger le Collège de zone de signer cette convention et de charger le Commandant de zone d'informer le personnel opérationnel adéquat.

3. RÈGLEMENT DE TRAVAIL – CHARTE INFORMATIQUE

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide d'approuver les trois documents suivants, qui resteront annexés à la présente décision et seront intégrés en annexes au règlement de travail :

- Directives relatives à l'utilisation des moyens de communication électroniques ou informatiques au sein de la zone de secours DINAPHI ;
- Règlement d'utilisation de l'ordinateur portable ;
- Règlement d'utilisation du GSM.

4. RÈGLEMENT REDEVANCES – MODIFICATION

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide d'approuver la modification suivante à la décision du Conseil de zone du 7 décembre 2016 portant Règlement redevance en matière de transport ambulance et de prestations du service incendie :

- 1) Ajouter la phrase suivante à la fin du point i) : La durée minimale facturée est de 1h, sauf pour les événements.

5. PERSONNEL OPÉRATIONNEL – SAPEUR-POMPIER PROFESSIONNEL – VACANCE D'EMPLOI ET APPEL À LA RÉSERVE

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide de déclarer vacants 3 postes de sapeur-pompier professionnel au sein de la zone de secours DINAPHI et d'y pourvoir en faisant appel à la réserve de professionnalisation.

6. DÉLÉGATION AU COLLÈGE – ATTRIBUTION DE MARCHÉS – INFORMATION

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide de prendre connaissance des décisions d'attribution de marchés prises par le Collège de zone depuis le 1^{er} janvier 2021.

7. DÉCISION COLLÈGE 02/07/21 – RATIFICATION

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide de ratifier la décision suivante prise par le Collège le 9 avril 2021 :

a) Réparation auto-échelle de Couvin

Vu l'urgence, le Collège de Zone décide d'approuver la réparation de l'autoéchelle du poste de Couvin auprès de la SA DL Service à Harelbeke, pour un montant de € 3.406,44 TVAC.

8. BESOINS DE LA ZONE – ORGANISATION D'UN CAF ET FORMATIONS AMU – INFORMATION

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide de prendre acte que l'École Provinciale de Sécurité Civile de Namur organisera un CAF de base début 2022 et s'engage à organiser les épreuves quinquennales dans les délais qui s'imposent.

A huis clos

9. RECOURS AU CONSEIL D'ÉTAT CONTRE UNE DÉCISION DU CONSEIL DE ZONE – DÉCISION – INFORMATION

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide de prendre acte de l'arrêt n° 250814 du Conseil d'Etat du 7 juin 2021, rejetant la requête en annulation contre sa décision n° 7 du 3 octobre 2018.

10. PERSONNEL OPÉRATIONNEL – PROFESSIONNALISATION SAPEUR-POMPIER – APPEL À LA RÉSERVE
A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide de faire appel à la réserve de professionnalisation constituée le 21 mai 2021, et d'admettre à l'entrée en stage de professionnalisation les trois premiers lauréats ; De laisser au Commandant la charge de les affecter à un poste de secours, en fonction des besoins.

11. PERSONNEL OPÉRATIONNEL – RECRUTEMENT DE SECOURISTES-AMBULANCIERS NON-POMPIERS – CONSTITUTION RÉSERVE

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide de verser dans la réserve de recrutement de secouristes-ambulanciers non-pompiers volontaires 130 lauréats dans l'ordre des résultats obtenus, pour une durée de deux ans ; De ne pas retenir 183 candidats ayant obtenus une note inférieure à 50% ; De charger le service RH d'informer les intéressés de la présente décision et des formalités administratives utiles.

12. PERSONNEL OPÉRATIONNEL – SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE – PROLONGATION DE STAGE

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide de prolonger de 6 mois le stage de recrutement d'un sapeur-pompier volontaire à partir du 9 juin 2021.

13. PERSONNEL OPÉRATIONNEL – PROMOTION SERGENT VOLONTAIRE – NOMINATIONS

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide de confirmer la nomination de 4 sergents volontaires.

14. PERSONNEL OPÉRATIONNEL – MAJOR PROFESSIONNEL – DÉMISSION HONORABLE

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide d'accorder la démission honorable à un Major professionnel, Poste de Rochefort, à la date du 31 décembre 2021.

15. PERSONNEL OPÉRATIONNEL – SERGENT VOLONTAIRE – DÉMISSION HONORABLE

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide d'accorder la démission honorable à un sergent volontaire du Poste de Couvin, à la date du 30 juin 2021.

La Secrétaire de Zone,
Sandrine DUMONT



Le Président de la Zone,
Christophe BASTIN

